

Monsieur, madame,

Le Conseil Municipal des jeunes organise une soirée danse Halloween le samedi 12 octobre 2013 à la salle d'animation du port (salle jaune devant ODALYS). Cette soirée est réservée aux élèves du CM2 à la 3^{ème} scolarisés sur la commune de Hourtin et sera encadrée par 3 adultes.

Le prix de l'entrée est fixé à 2 € avec 1 boisson offerte. Un buffet sera en place afin de proposer des gâteaux, pizzas, quiches, boissons.... au tarif de 1 € et 0,50 €. Afin de faciliter la gestion de la caisse, nous demandons aux jeunes de prévoir de la monnaie.

L'organisation de cette soirée sera la suivante :

19h30 - 21h30 : CM2 à 5^{ème}

21h30 - 23h30 : 5^{ème} à 3^{ème}

Les CM2- 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} peuvent rester jusqu'à 23h30 s'ils le souhaitent avec autorisation de leurs parents.

L'accès à cette soirée est conditionné par l'autorisation parentale ci-dessous, renseignée et signée par les parents. **Celle-ci est à présenter par le jeune à l'entrée de la soirée.**

Pour des raisons de **sécurité, toute sortie de la soirée sera considérée comme définitive**. Nous vous demandons donc de convenir avec votre enfant de l'heure de départ à laquelle vous voudrez bien venir le chercher.

Les organisateurs de cette soirée se réservent le droit d'exclure tout jeune ayant un comportement irrespectueux envers ses camarades ou envers les organisateurs et se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet de valeur.

Espace Jeunesse : 05 56 09 93 08/06 75 28 86 61

Le CMJ et les jeunes de
l'Espace Jeunesse,

pjj@mairie-Hourtin.fr

AUTORISATION PARENTALE (1 par jeune)
OBLIGATOIRE (à présenter à l'entrée de la soirée)

Je soussigné(e) représentant légal du
jeune.....élève de scolarisé sur Hourtin, l'autorise à
participer à la soirée danse du samedi 12 octobre 2013 organisée par le CMJ et les jeunes de l'Espace
Jeunesse.

☐ Je ne l'autorise pas à sortir ou quitter la soirée seul et m'engage à venir le chercher àh.

☐ Je l'autorise à partir seul de la soirée (cette sortie est définitive sans possibilité de réintégrer la soirée)

N° de téléphone des parents valide pendant cette soirée: (Obligatoire)

Signatures des représentants légaux (précédées de la mention « lu et approuvé ») :